

République
Française

Département
du Pas-de-Calais



Ville de MARCK

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil vingt, le jeudi 23 juillet à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARCK s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame NOEL Corinne, Présidente-Ordonnatrice du CCAS, en suite de convocation en date du 16 juillet 2020.

Étaient présents :

Madame NOEL Corinne – Présidente du CCAS,
Mesdames BONNIEZ Sophie, CARBONNIER Thérèse, MAGNIER Renée (Arrivée à 17h34), BRANLY Sandrine, DESORT Annie, LANGLET Christelle, HAINAUT Audrey, MAHIEU Micheline, RINGOT Marie-Andrée, RIVELON Odile.
Messieurs BOUCHEL William, JOLY Jean.

Étaient excusés :

DUMONT-DESEIGNE Véronique (Pouvoir Sophie BONNIEZ)
LOUCHEZ Laurence (Pouvoir Thérèse CARBONNIER)
DUMONT Jean-Pierre (Pouvoir Corinne NOEL)
LEBECQUE Jean-Marc

SEANCE



23 Juillet 2020

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2020 – FOYER DES PERSONNES AGEES

OBJET :

**FOYER DES
PERSONNES AGEES**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable au budget du Foyer des Personnes Agées de la Ville de Marck,

Vu l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19,

**BUDGET PRIMITIF
2020**

Vu la délibération n° CCAS-2020-07-projet portant approbation du compte de gestion 2019,

CCAS-2020-07-18

Vu la délibération n° CCAS-2020-07-projet portant approbation du compte administratif 2019,

Vu la délibération n° CCAS-2020-07-projet portant approbation de l'affectation des résultats 2019,

Vu la délibération n° CCAS-2018-12-04 portant application de l'instruction budgétaire et comptable M22 au budget du Foyer des Personnes Âgées de la Ville de Marck,

Vu le rapport sur le budget primitif 2020 présenté par Madame la Présidente du Centre Communal d'Action Sociale,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Accusé de réception en préfecture
062-216205484-20200723-CCAS-2020-07-18
-DE
Date de télétransmission : 28/07/2020
Date de réception préfecture : 28/07/2020

Publié le : 29/7/2020
Notifié le :

Le Conseil d'Administration, A L'UNANIMITE,

VOTE le présent budget 2020 par nature au niveau du chapitre pour les sections d'exploitation et d'investissement.

APPROUVE les montants prévisionnels du budget primitif 2020 du budget du Foyer des Personnes Agées de la ville de Marck, budget équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Dépenses section d'exploitation :

Nature	Chapitre	Libellé nature	Budget prévisionnel proposé			Budget exécutoire
			Reconstructions	Mesures nouvelles	Total	
60611	011	Eau et assainissement	800,00	0,00	800,00	800,00
60612	011	Energie, électricité	7 000,00	1 500,00	8 500,00	8 500,00
60622	011	Produits d'entretien	800,00	0,00	800,00	800,00
60628	011	Autres fournitures non stockées	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
6063	011	Alimentation	52 000,00	3 000,00	55 000,00	55 000,00
6068	011	Autres achats non stockés de mat. et fournitures	500,00	300,00	800,00	800,00
6251	011	Voyages et déplacements	4 000,00	-4 000,00	0,00	0,00
6262	011	Frais de télécommunications	600,00	0,00	600,00	600,00
GROUPE I : dépenses afférentes à l'exploitation courante			67 000,00	800,00	67 800,00	67 800,00
6215	012	Personnel affecté à l'établissement	48 000,00	22 000,00	70 000,00	70 000,00
GROUPE II : dépenses afférentes au personnel			48 000,00	22 000,00	70 000,00	70 000,00
6132	016	Locations immobilières	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
61558	016	Autres matériels et outillages	400,00	0,00	400,00	400,00
623	016	Publicité, publications, relations publiques	15 526,30	204,10	15 730,40	15 730,40
627	016	Services bancaires et assimilés	30,00	0,00	30,00	30,00
637	016	Impôts, taxes et vers. rémunérations autres org.	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
673	016	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
68112	016	Dot.amort. Immo. Corporelles	461,00	452,00	913,00	913,00
GROUPE III : dépenses afférentes à la structure			139 017,30	656,10	139 673,40	139 673,40
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION			254 017,30	23 456,10	277 473,40	277 473,40

Accusé de réception en préfecture
062-216205484-20200723-CCAS-2020-07-18
-DE
Date de télétransmission : 28/07/2020
Date de réception préfecture : 28/07/2020



Publié le : 28/07/2020
Notifié le :

Recettes section d'exploitation :

Nature	Chapitre	Libellé nature	Budget prévisionnel proposé			Budget exécutoire
			Reconstructions	Mesures nouvelles	Total	
GROUPE I : produits de la tarification et assimilés			0,00	0,00	0,00	0,00
706	018	Prestations de services	45 000,00	-8 000,00	37 000,00	37 000,00
7088	018	Autres produits d'activités annexes	110 000,00	-20 000,00	90 000,00	90 000,00
747	018	Fonds à engager	95 000,00	52 000,00	147 000,00	147 000,00
GROUPE II : autres produits relatifs à l'exploitation			250 000,00	24 000,00	274 000,00	274 000,00
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (Groupe I + Groupe II + Groupe III)			250 000,00	24 000,00	274 000,00	274 000,00
						Report à nouveau en n
002	002	Excédent de la section d'exploitation reporté	4 017,30		0,00	3 473,40
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION			254 017,30	24 000,00	274 000,00	277 473,40

Section d'investissement : emplois

Nature	Chapitre	Libellé nature	Budget prévisionnel n
2183	21	Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00
2184	21	Mobilier	16 500,00
2188	21	Autres immobilisations corporelles	6 024,65
165	16	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00
TOTAL GENERAL			26 524,65

Section d'investissement : ressources

Nature	Chapitre	Libellé nature	Budget prévisionnel n
10222	10	FCTVA	0,00
165	16	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00
28184	28	Mobilier	171,00
28188	28	Autres immobilisations corporelles	742,00
001	001	Résultat d'invest. antérieur reporté (excédent)	22 611,65
TOTAL GENERAL			26 524,65

(Suivent les signatures)
 Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Président du CCAS,



Accusé de réception en préfecture
 062-216205484-20200723-CCAS-2020-07-18
 -DE
 Date de télétransmission : 28/07/2020
 Date de réception préfecture : 28/07/2020



Publié le : 29/07/2020
 Notifié le : 29/07/2020

